

Compte rendu du Conseil Municipal
Vendredi 29 janvier 2016

Présents: Michel Rambaud, Jean-François Estachy, Nicolas Aubin,
Dominique Bonjour, Philippe Estachy, Ludovic Disdier, Jean-Luc Boudouard, Pierre
Guillemain, Gerard Perrier, Marie Josée Garnier, Thierry Rosati
Secrétaire de séance : Marie-Josée Garnier Début de séance : 20h30

Indemnités adjoints :

L'indemnité des deux adjoints est fixée à 6,6% du montant global, le Maire 17% de l'indice de base.
10 vote pour 1 abstention.

Déneigement :

Il est nécessaire de créer un plan de déneigement.

Il propose pour les administrés qui le réclament une partie du déneigement de leurs accès par rapport à la voirie publique moyennant éventuellement une contribution ainsi qu'un engagement de non recours envers la mairie en cas de dommages minimes.

Bail Relais de l'Avance :

Le bail commercial est adopté.

Cotisation AMF

La commune cotise pour un montant de 227,82€ pour l'association des maires des Hautes-Alpes.

Rémunération Agent recenseur :

La rémunération de Madame Catherine ROBERT, agent recenseur, pour un montant de 840,00€ net.

Subvention Agriavance :

La commune octroi 150,00 € de subvention à l'association.

Information sur la gestion du personnel :

Depuis le 4 janvier le règlement intérieur a été envoyé aux conseillers. Le lundi 8 février un travail de relecture sera effectué. Le personnel de l'école sera entendu par Mme FRACCHIA le 15 février. Le 25 février il y aura un avis du comité d'hygiène et de sécurité ainsi que du comité technique. Mme Laure CHERAMI est proposée comme agent de prévention par le centre de gestion pour mettre l'accent sur les points dangereux et notamment sur le document unique.

Gîte communal :

Depuis 30 ans aucune rénovation n'a été effectuée, aussi le montant du matériel s'élève à 5000€. Les travaux seront effectués par Michel RAMBAUD. Le loyer était de 314,00€ et sera donc augmenté pour la prochaine location.

La séance est levée à 23h45



Le Maire,
Dominique BONJOUR